

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Centre-Est

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 33, rue King Ouest, 4^e étage

Oshawa (Ontario) L1H 1A1

Téléphone : 844 231-5702

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 28 novembre 2024

Numéro d'inspection : 2024-1356-0004

Type d'inspection :

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Axiom Extendicare LTC II LP, par ses partenaires généraux, Extendicare LTC Managing II GP Inc. et Axiom Extendicare LTC II GP Inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Winbourne Park, Ajax

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 26 et 28 novembre 2024

L'inspection concernait :

- Le dossier : n° 00124311 – suivi #01 de l'ordre de conformité n° 002 relatif au Règl. de l'Ont. 246/22 – par. 23 (2), concernant les exigences en matière de refroidissement
- Le dossier : n° 00124312 – suivi #01 de l'ordre de conformité n° 004 relatif au Règl. de l'Ont. 246/22 – par. 24 (2), concernant les exigences en matière de température ambiante
- Le dossier : n° 00124313 – suivi #01 de l'ordre de conformité n° 001 relatif au Règl. de l'Ont. 246/22 – par. 23 (1), concernant les exigences en matière de refroidissement
- Le dossier : n° 00124315 – suivi #01 de l'ordre de conformité n° 003 du Règl. de l'Ont. 246/22 – par. 23 (4) relatif aux exigences en matière de refroidissement
- Le dossier : n° 00126568 – 2871-000029-24 relatif à une chute entraînant des blessures
- Le dossier : n° 00131363 – n° 2871-000035-24 relatif à une blessure de cause inconnue.

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Centre-Est

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 33, rue King Ouest, 4^e étage

Oshawa (Ontario) L1H 1A1

Téléphone : 844 231-5702

- Le dossier : n° 00131475 – n° 2871-000036-24 relatif à une épidémie de maladie respiratoire
- Le dossier : n° 00132638 – 2871-000037-24 relatif à des allégations de mauvais traitements d'ordre sexuel entre personnes résidentes

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité à l'ordre ou aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ordre n° 002 de l'inspection no 2024-1356-0002 concernant le paragraphe 23 (2)
Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 004 de l'inspection no 2024-1356-0002 concernant le paragraphe 24 (2)
Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 001 de l'inspection no 2024-1356-0002 concernant le paragraphe 23 (1)
Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 003 de l'inspection no 2024-1356-0002 concernant le paragraphe 23 (4)
Règl. de l'Ont. 246/22

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

Foyer sûr et sécuritaire

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

Prévention et gestion des chutes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée

District du Centre-Est

Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée 33, rue King Ouest, 4^e étage

Oshawa (Ontario) L1H 1A1

Téléphone : 844 231-5702

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun non-respect n'a été constaté.